

Bassins a bientôt sa piscine en bois

Le projet de la commune s'inscrit dans un concept de mise en valeur de la forêt.

CONSTRUCTION La piscine est un sujet d'actualité. Ô combien. A Bassins le bien nommé, il tient en haleine le village depuis deux ans et demi. Budgétisé à 4,695 millions, le projet de piscine avait rallié 62% des suffrages lors de la consultation populaire en mars. L'échéancier est tenu. Le retour des soumissions pour le gros œuvre est agendé le 17 juin. Les trax entreront en action le 1er juillet. Le premier plouf est programmé pour mai 2004.

Les images de synthèse de ce bâtiment à toits successifs — dont la capacité sera de 240 personnes — soulignent, et c'est là la nouveauté et l'originalité, le recours important au bois pour la structure de l'édifice. Il s'inscrit dans un concept de mise en valeur de la forêt. L'exploitation des richesses de la commune était déjà prévue pour le fonctionnement du bâtiment via l'utilisation d'une chaufferie à copeaux. «Pour réaliser cette structure, nous avons scié 440 m³ de volume brut. Au final, il restera 200 m³ de poutres, planches, lambris et bardeaux pour la construction», explique Denis Mathys, le garde forestier. «Il s'agit d'essences résineuses: épicéa, sapin et mélèze. Résistant aux intempéries, ce dernier est employé pour la façade extérieure.» Avec 1500 hectares de

surfaces boisées (pâturages boisés compris), Bassins émerge dans le top five des communes vaudoises en matière de superficie forestière.

Vivre et rester sur le haut

Pour «sa» piscine (25 m sur 11,80), le syndic Didier Lohri s'est assuré le partenariat de la Clinique de Genolier, à hauteur de 1,5 million de francs, ainsi que le concours de plusieurs clubs sportifs, principalement le Cercle des nageurs de Nyon. Le district du chef-lieu s'est, par ailleurs, jeté à l'eau pour Bassins, adhérant au principe du financement annuel de ladite piscine. Les communes d'Arzier, Le Vaud, Saint-George et Mies ont agi de même. L'entrepreneur syndic est également en contact avec des offices de tourisme français.

L'intéressé se démène parce que «la survie de tous les villages de Saint-Cergue à Saint-George, qui forment un bassin de population de 8600 habitants, passe par la sédentarisation de ses citoyens. Pour leurs loisirs, ceux-ci ne doivent pas toujours se tourner vers le bas. C'est la seule manière d'assurer l'équilibre budgétaire dans les dix ans à venir.» A titre d'exemple, la commune bache-narde, qui culmine à 735 m, recense 900 habitants.

Patrick Testuz



Image de synthèse du projet.

Atelier d'architectes Fournier Maccagnan



Didier Lohri, syndic (à dr.), et Denis Mathys, garde forestier: «Pour réaliser cette structure, nous avons scié 440 m³ de volume brut.

Georges Meyrat